XVI ANNÉE — N° 5330 — LUNDI 5 JUIN 1905

LA CROIX
DE ROUBAIX-TOURCOING

PARIS, VIII
5, rue Bayard, 5,
Téléphone : 514,26 — 524,45

84, Grande-Rue, 84

85, Rue des Ursulines, 85

LILLE
15, rue d'Angleterre, 15,
Téléphone : 672

ADVENIAT REGNUM TUUM

Nous vous reconnaissons comme notre Souverain Seigneur et Maître et comme Chef suprême de la Patrie française.

Morale chrétienne et Morale laïque

Vers l'âge de quarante-deux ans — nous dit M. Girard — je reçus d'un notaire de Grenoble l'avis qu'un mien grand-oncle était mort très vieux et intestat, et qu'étant le plus proche parent, le succession me revenait de droit. Je me hâtai de me rendre à Grenoble où je fus mis en possession d'une maison bien meublée. LA ne se bornait pas l'héritage. Mon grand-oncle laissait deux propriétés estimées chacune 100.000 francs, total avec la maison deux cent cinquante mille francs. Je bénissais la Providence, et je m'étais donné une voiture à deux chevaux avec un cocher — mon rêve — lorsque six mois plus tard, en fouillant dans une vieille armoire, je découvris un testament de mon grand-oncle qui léguait à la ville de Grenoble, pour être employée en œuvres pieuses, toute sa fortune.

Dussé-je, ajouta M. Girard, perdre de mon estime dans votre esprit, je dois dire que je fus désagréablement surpris, et que j'eus un moment d'hésitation.

Pourquoi diable, m'étais-je avisé d'aller fouiller dans cette armoire?

La conscience chrétienne l'emporta. Je remis à M. le maire de Grenoble le testament que j'avais découvert. Ce magistrat — cela va sans dire — me combla d'éloges et fit insérer ma belle action dans tous les journaux du Dauphiné, d'où elle passa dans la plupart des journaux de la France. La municipalité grenobloise décida qu'une récompense m'était due, elle me pria de garder la maison meublée. J'accepta sur le conseil de mes amis. Il n'en est pas moins vrai que je fus obligé de vendre ma calèche, mes deux chevaux, de congédier mon cocher et de renoncer à certaines habitudes de luxe et de confort qui m'allaient comme un gant.

Si, au lieu d'avoir été élevé chrétiennement, j'avais reçu l'instruction gratuite, obligatoire et laïque qui se donne dans les palais scolaires, je crois que j'eusse gardé ma calèche, mes chevaux et mon cocher. On ne se figure pas, lorsqu'on a toujours été à pied ou en fiacre, quel plaisir c'est d'avoir à soi une calèche, deux chevaux et un cocher.

Encore aujourd'hui, quoiqu'à la veille de n'avoir plus besoin, en fait de voiture, que du corbillard, il y a des moments où je regrette d'avoir fouillé l'armoire de ma maison de Grenoble.

La probité, qui paraît si simple à nos auteurs de Manuels laïques, est pénible en une foule de circonstances, et ce n'est pas trop de toutes les armes offensives et défensives pour faire triompher l'homme des instincts de basse cupidité qu'il porte en dedans de lui-même.

Quoi qu'il en soit, je connais la morale de Confucius, de Pythagore, de Platon, de Socrate, celle de M. Coissin, de Jules Simon et autres, et je dois à le vérité de dire que ce n'est à aucune de ces morales-là, ni même à elles toutes réunies, que la municipalité de Grenoble doit le beau legs de mon grand-oncle.

Il y a plus de vraie morale dans un verset de l'Evangile et dans un chapitre du catéchisme que dans tous les Manuels faits ou à faire par les libres-penseurs. Ce qui me choque et m'indigne, c'est que l'établissement construit à Grenoble avec les deux cent mille francs de mon oncle a été récemment laïcisé. J'avertis qui de droit qu'il ne remplissent pas les intentions du testament, car mon oncle avait écrit qu'il voulait que sa fortune fût employée aux œuvres pies c'est-à-dire des œuvres pieuses, et un orphelinat sans aumônier et sans catéchisme n'est ni œuvre pie, ni une œuvre pieuse.

Apprenez aux enfants du peuple la lecture, l'écriture, le système métrique, l'arpentage, le dessin, le gymnastique, le physique, la chimie et le reste, quoique ce soit bien des aliments pour un estomac d'enfant; mais pour Dieu! n'oubliez pas l'Evangile et le catéchisme, car vous oublieriez l'essentiel.

J. G.

ECHOS

CHEMIN DE FER DU NORD

Mutations. — M. Delaby, inspecteur de l'exploitation au Cateau, est nommé inspecteur de l'exploitation à Cambrai, en remplacement de M. Dupont, démissionnaire. M. Delahy remplira les fonctions d'inspecteur adjoint à l'inspection divisionnaire de Cambrai.

M. Sabourin, inspecteur des services techniques de l'exploitation à Paris, est nommé inspecteur de l'exploitation au Cateau.

SUCRES & BETTERAVES

Du *Journal des Fabricants de sucre* :

La température de la dernière huitaine a été sèche et très basse au début, dit le *Journal des Fabricants de sucre*. A Paris, la moyenne thermométrique, le 23 mai, n'a été que de 7°6, soit 6°3 moins que la normale. C'est une température égale à celle qu'on observe habituellement au 30 mars. Depuis vendredi, le thermomètre remonte sensiblement; les journées de dimanche, lundi et mardi ont été ensoleillées et très chaudes et la moyenne thermométrique a finalement accusé 2°7 de plus que la normale. Ce beau temps est accueilli avec satisfaction par les cultivateurs de betteraves. La jeune plante à sucre avait en effet un besoin urgent de chaleur. En maint endroit même, elle a disparu et il a fallu procéder à des réensemencements. Que vaudront ces semis tardifs? Peu de chose, en général, si l'on en juge par l'expérience, car, outre que leur durée de végétation se trouve sensiblement raccourcie, ils offrent aux insectes une proie facile. Il se confirme que, dans l'ensemble la récolte est en retard sur l'an dernier. De la chaleur et de la pluie pourraient encore atténuer ce retard.

A l'étranger, la température a été froide et humide au début, puis chaude et sèche vers la fin de la huitaine. Pour l'ensemble de l'Europe, la récolte est légèrement en retard sur l'an dernier. Partout la culture désire de la chaleur et des ondées modérées.

L'administration des contributions indirectes vient de publier le tableau des résultats de la campagne indigène 1904-1905 arrêtés au 15 mai 1905. Il y a eu pendant cette campagne 270 fabriques en activité contre 293 en 1903-1904. Le volume des jus soumis à la délécation était de 55.890.540 hectolitres 73 litres, contre 76.687.835 hectolitres 62 litres en 1904; la densité moyenne des jus soumis à la délécation, de 5°44 contre 5°23; les charges correspondant au rendement légal à raison de 1.500 grammes de sucre raffiné par hectolitre et par degré de densité des jus soumis à la délécation, de 455.712.360 kg., contre 600.509.604 kg., et la production en sucre turbiné, de 550.409.640 kg., valeur en raffiné, contre 711.502.584 kg. en 1903-1904, soit une différence en moins pour la campagne actuelle de 161.092.944 kg. Le rendement en sucre raffiné par hectolitre de jus ressort à 9,85 contre 9,28 l'an dernier, et le rendement par degré de densité à 1,81 contre 1,77 en 1904.

En ce qui concerne la production totale de la campagne en cours, on se rappelle que l'enquête de décembre dernier l'évaluait à 597.600 tonnes en sucre brut turbiné contre 794.434 tonnes en 1903-1904, soit en raffiné turbiné 557.840 tonnes contre 714.950 tonnes en 1903-1904. La production finale paraît aujourd'hui devoir se rapprocher du chiffre de 554.000 tonnes, en raffiné turbiné, et laisser par suite un déficit d'environ 160.000 tonnes sur la campagne dernière.

GAZETTE du NORD

On annonce le mort :

— A l'hôpital militaire de **LYON**, du **général de brigade Boisgard**, du cadre de réserve, commandeur de la Légion d'honneur, décédé à l'âge de 72 ans.

Sorti de Saint-Cyr dans le corps d'état-major, le sous-lieutenant Boisgard fut versé dans l'infanterie. Chef de bataillon pendant la guerre franco-allemande, il fut promu colonel en 1885 et commanda le 114e de ligne à Lyon.

En 1891, il fut nommé général. Il fut en dernier lieu, adjoint au commandant supérieur de la défense de Lille.

— Samedi, à 10 h., l'Harmonie municipale et la maîtrise de St-Vaast ont assisté en l'église St-Amand, à **BAILLEUL**, au mariage d'un excellent camarade doublé d'un bon soliste, **M. Joseph Vanneuville**, qui épousait **Mlle Marie Tricoen**.

Musique vocale et musique instrumentale ont prêté à la cérémonie un concours fort à fait remarquable.

— Nous apprenons les fiançailles de Mlle **Jeanne Dransart**, fille de M. Edouard Dransart, notaire à Arleux, avec **M. Albert Béhague**, industriel à Comines.

— On annonce de **ROUBAIX** les fiançailles de **M. Alphonse Chuffart**, secrétaire en bureau de l'état-civil, avec **Mlle Yvonne Holleville**, fille de M. Léon Holleville, commis principal au secrétariat de la mairie de Roubaix, représentant de la Société des auteurs et compositeurs.

— Le nouveau journal libéral qui, dans quelques jours, va paraître à Boulogne, porte comme titre *Le Télégramme du Pas-de-Calais*.

De nouveau, nous souhaitons aux deux directeurs du *Télégramme*, MM. Rehichet et Pascal, le plus grand succès.

LILLE

ÉPHÉMÉRIDES

5 juin 1859. — L'archevêque de Cambrai, Mgr Regnier, consacre la crypte de N.-D. de la Treille.

Le Concert du « Souvenir Français »

Les groupes fidèles de la société nationale du *Souvenir Français* donnait hier un grand Concert-Conférence au profit de l'édification et de l'entretien des tombes des militaires et marins morts pour la patrie.

Le Palais-Rameau, gracieusement décoré aux couleurs nationales, s'emplissait, dès 4 heures, d'une foule nombreuse et choisie.

Sous la direction de M. Queenay, la musique des canonniers sédentaires ouvre la fête par ses plus joyeux accords.

Au premier rang, nous remarquons MM. le colonel Batteur, le colonel Comte, etc., etc.

M. le lieutenant-colonel Ovigneur présente ensuite la conférencier, M. Niessen, secrétaire-général du « Souvenir Français de Paris ». M. Niessen est le fondateur et la cheville ouvrière de l'œuvre.

Dans sa remarquable conférence, dans son discours plutôt, car c'en fut un, et un excellent, l'orateur, enfant de l'Alsace, exalte la grande et sainte idée de patrie, la plus grande et le plus sainte, dit-il, après l'idée de Dieu.

Il trace le navrant tableau des tombes où dorment nos héros, tombes où les herbes et les ronces poussèrent jusqu'en 1887.

A cette époque, le Souvenir Français surgit et les croix de sapin font place à des monuments plus dignes des martyrs et moins indignes du grand peuple qui se souvient.

Après des détails intéressants sur le travail déjà accompli, M. Niessen parle de ce qui reste encore à faire pour les défenseurs du col sacré, soit qu'ils aient trouvé la mort glorieuse du vainqueur, ou la mort héroïque du vaincu ou même la mort obscure de l'hôpital.

L'orateur fait un chaleureux appel aux Dames puis aux jeunes gens, auxquels il recommande de ne jamais prêter l'oreille aux doctrines funestes qui assassinent l'idée de patrie.

Le discours de M. Niessen est de ceux qu'il fait bon d'entendre; le cœur d'un vaillant patriote et d'un bon chrétien peut seul avoir de ces accents. L'apostrophe au drapeau qui en a été le péroraison, a ému l'auditoire et a été très applaudie.

Le concert a été une véritable manifestation d'art grâce au talent des artistes émérites qui prêtaient leur concours.

L'Emulation Chorale, sous la direction de M. Fenyau, a exécuté, de façon magistrale, l'*Hymne* de V. Hugo :

Ceux qui pieusement sont morts pour la patrie,
Ont droit qu'à leur tombeau la foule vienne et [prie.

Mlle Rousselle s'est fait entendre à plusieurs reprises et avec une faveur marquée; une gerbe de fleurs est offerte à la cantatrice.

M. Niessen, remercie les assistants et les artistes; il recommande encore de vénérer les tombes des héros et de les visiter afin de prier pour ceux qui se sont dévoués pour nous.

Palais-Rameau. — *Association symphonique.* — Lundi 5 juin 1905, premier concert gratuit de la saison. Programme :

Première partie. — 1. Marche hongroise, Rakoski. — 2. Ouverture, Pédrotti. — 3. Entr'acte et valse de Coppélia, Delibes. — 4. La fête du hameau, Gillet. — La fille de régiment, fantaisie, Donizetti.

Deuxième partie. — 1. Sylvia, cortège de Bacchus, Delibes. — 2. La variétable manola, Bourgeois. — 3. Les violons du Roy, Corbin. — 4. Mousquetaires au Couvent, Varney. — 5. Chansons hongroise, polka, Michiels.

— Jeudi 8 juin, Jardin Vauban (en cas de mauvais temps, au Palais Rameau) deuxième concert de la saison, concert symphonique. Entrée du rond-point 0 fr. 50 c.; pourtour gratuit. L'entrée payante se trouve au boulevard de la Liberté, vis-à-vis le jet d'eau.

La ligne H sera coupée à la gare de Lille :

1° La partie de la gare à Hellemmes prendra la lettre G avec un service à 6 minutes;

2° La partie de la gare à Hanbourdin prendra la lettre H avec un service à 8 minutes.

En outre, il y aura eux heures chargées entre la gare et la mairie de Lons un service à 4 minutes.

L'Avenir du Nord, estaminet du *Gallon*, rue de l'Arc, 5. — La réunion mensuelle aura lieu demain mardi, à 8 h. 1/2 du soir.

Des jeux variés sont à la disposition des sociétaires.

Pendant l'absence de M. Valcke, épicier, rue de Lannoy, 104, un malfaiteur a pénétré dans le magasin et a soustrait du tiroir du comptoir une somme de 7 à 8 fr.

La police enquête.

Arrestations. — Louis Pierre, 21 ans, marchand de chiffons, et Adolphe Decock, 31 ans, journalier, demeurant tous deux rue Baudin, sont sous les verrous pour vol d'un mulet et d'une voiture au préjudice d'un autre chiffonnier.

Les petits faits. — Ont été arrêtés : Guillaume Clasys, 22 ans, rue St-Albin, 29, pour ivresse, bris de clôture et violences légères.

— Marie Lecaille, 43 ans, couturière, rue d'Arras, 40, pour ivresse en récidive.

Etat-Civil de Lille

Nous recommandons le **BAPTÊME Thomas fils, SUPÉRIEUR** à tous, 5, rue de Frias, LILLE du 4 juin

Publications de mariages. — Coulon Jérémie, ingénieur aux mines de Lens, et Warein Laure, s. p., boulevard Montebello, 51. — Deblaine Camille, menuisier, rue de Douai, 71, et Fournier Angèle, s. p., rue de Douai, 75. — Lamps Adrien, sous-chef de musique au 33e d'infanterie à Arras, et Carron Aline, s. pr., rue d'Arras, 172. — Catteau Louis, boulanger, rue du Croquet, 30, et Coursan Berthe, fileuse, rue de Gand, 38. — Wartelle Désiré, frappeur, rue des Processions, 83, et Vanlainthout Marie, bambrocheuse, même adresse.

Roubrez Emile, cordonnier, place aux Bleuets, 21, et Galby Céline, giletière, même adresse. — Schmitt Joseph, mécanicien, rue Rubens, 5, et Claisse Berthe, cardeuse, même adresse. — Deryckx Germain, cocher, rue Saint-Augustin, 35, et Courbez Marie, cuisinière, boulevard de la Liberté, 33. — Dorchies Henri, frappeur, rue des Postes, 199 bis, et Pasquier Marie, journalière, même adresse. — Vergoten Gustave, tisserand, cité Lys, 63, et Van Espen Félicité, étaleuse, chemin des Hulles, 71. — Vansteenkiste Pierre, maréchal, rue d'Iéna, 50, et Lévêque Hélène, couturière, même adresse.

D. — Où doit-on se faire photographier?

R. — Chez **ANDRÉ**, 71, Rue de Béthune, Lille

Stubbe Alcide, sergent de ville, cour du Mulet, 9, et Faucompré Philomène, servante, r. Bolesy-d'Anglas. — Vanbellegbem Emile, plombier, et Tesse Léonie, sans profession, rue J.-J.-Rousseau, 20. — Lanthier Léon, maçon, et Dufour Jeanne, ménagère, rue Fombelle, 26. — Wallez Guillaume, peintre, rue d'Iéna, 153, et Ret Hélène, ménagère, place aux Oignons, 4. — Duchesne Jérôme, chef de gare à Houdschoote, et Debil Albine, sans profession, rue de Lens, 17. — Wièrre Emile, fabricant de cycles, rue de Wazemmes, 105, et Hubert Eugénie, sans profession, rue Bourgogne, 40. — Emile Vanhamme, tourneur, rue de Wazemmes, 182, et Vandenstock Angèle, dévideuse, rue de Fontenoy, 57.

Sgard René, employé aux tramways, rue Auber, 5, et Allart Jeanne, brodeuse, rue du Long-Pot, 44. — Six Florent, peigneron, quai de la Basse-Deûle, 104, et Bourlez Marie, mécanicienne, même adresse. — Dubouloir Félicien, employé au chemin de fer, rue Saint-Sauveur, 47, et De Meulenaere Céline, sans profession, rue de Béoe, 13. — Pruvost Charles, électricien, rue Roland, 37, et Ryckeynck Marie, sans profession, rue Roland, 18. — Plateau Jules, typographe, à Tourcoing, et Delau Hélène, cuisinière, rue Desmazières, 9. — Delahy Augustin, entrepreneur à Lambres et Descoutoire Marie, sans profession, r. Courmont, 2.

Coupée Marée de tous genres, richesses capitales

Maison BALLE-WATIEZ

214, Rue Nationale, LILLE. — Téléphone 633

VOITURES DE GRANDE CONFIANCE

Delannoy Gustave, livreur, rue de Fives 12, et Decodie Eulalie, ménagère, même adresse. — Lateur Désiré, receveur au tramways, avenue Bolin, 8 et Chevalier Céline, couturière, à Pont-à-Marcq. — Charlop Désiré, artiste lyrique à Liège et Plinois Marie, artiste lyrique à Liège. — Brienne Eugène, employé au chemin de fer, place de l'Arbonoise, 7 et Ogghe Irma, servante à Bevery-sur Yser. — Probel Albert, employé, rue Royale, 122 et Delcroix Marie, sans profession à Nemours. — Hermand Albert, rue Pierre-Legrand, et Corpaite Denise, sans profession à Mons-en-Barœul.

Quevreux Albert, voyageur, rue Duplaix, 41, et Hermand Gabrielle, sans profession, rue Pierre Legrand, 100. — Dominique Maurice, professeur de musique à La Madeleine, et Hermand Marie, sans profession, rue Pierre Legrand, 100. — Florent Auguste, employé de commerce, rue du Soleil Levant, 17, et Pichaile Julia, couturière, rue Duruelrie, 17. — Coquelle Fernand, tailleur à Fontaine-Notre-Dame, et Duhem Anna, couturière à Billy-Montigny. — Lejeune Edouard, émouchetteur, rue des Etaques, 82, et Devolder Angèle, bambrocheuse, rue de Poids, 39. — Sac Epé Gaston, monteur au chemin de fer à Terguler, et Hénocque Hermance, modiste eu Mans.

Tribunal correctionnel de Lille

Audience du 3 juin
Présidence de M. ALLART, juge

TRISTE DÉNOUEMENT D'UNE NOCE

Le lundi de Pâques, une femme de chambre, Mlle Fidéline Galles, 25 ans, revenant de courses, rue Léon-Gambetta, traversait la rue d'Inkerman.

La jeune fille se range pour laisser passer un tramway. A ce moment une voiture lancée au grand galop, la renverse et continue son chemin sans que le cocher s'en occupât.

Le conducteur est Henri Lefort, marchand de charbon à Wazemmes. Il s'était marié dans la journée et célébrait, en sa voiture, un groupe de parents tous très gais.

L'affaire est comme toute, banale.

Mais le défenseur de Lefort, Me Brackers d'Hugo tient essentiellement à savoir si son client tenait sa droite ou sa gauche. Une discussion très confuse s'ensuit et l'on n'entend que la voix de Me Brackers s'écriant : « gauche ou droite ? »

De la discussion ne jaillit pas la lumière et finalement Me Brackers demande remise à quinzaine pour faire entendre un témoin, Demulder qui, paraît-il, éclairera. Malgré les remarques d'un agent témoin qui veut donner sur Demulder des renseignements que personne ne lui demande, le tribunal accorde la remise.

TENTATIVE AUDACIEUSE DE VOL À MARQUETTE

Dans la journée du 15 avril, le nommé Jean-Baptiste Jaussens, 16 ans, se présentait chez Mme Heverbèke, cabaretière route d'Ypres à Marquette, demandant si le mari devait rentrer la nuit.

La nuit, vers 11 heures, la cabaretière entendit du bruit. Ouvrant sa fenêtre, elle vit trois individus couchés à plat-ventre sur la trappe de la cave.

Mme Haverbèke cria au voleur et à ces cris les individus s'enfuirent.

Les voleurs ont été reconnus par la garde-barrière de la Compagnie de Nord dont le guérite se trouve à quelques pas du cabaret. Ce sont, outre Janssens, Edmond Rois, 19 ans, et Valerie Goestems, 22 ans.

Tous trois ont été déjà condamnés. Cette fois le Tribunal leur inflige à chacun 4 mois de prison.

VOL D'OUTILS

Léon Thoof, 22 ans, est poursuivi pour complicité d'un vol commis par le nommé Lesage, qui depuis a été assassiné dans l'Aisne.

Le vol a été commis au préjudice de M. Gueton, menuisier à Croix, rue d'Oran. En arrivant à son atelier, M. Gueton s'aperçut qu'on lui avait dérobé des outils pour une valeur de 50 francs environ.

Les outils ont été revendus pour une somme de 5 francs à une dame Lemaître, fripière. C'est Thoof qui a reçu l'argent et a écrit une décharge sur le registre de Mme Lemaître.

Après plaidoirie de Me de Beaumont, Thoof est condamné à trois mois de prisons.

LES MÉFAITS DE L'IVRESSE

Julien Sidders, 18 ans, se promenait, le nez du 5 au 6 mai, à Roubaix, de cabaret en cabaret. Julien Sidders était déjà bien mélangé! Il rencontra un autre jeune homme, Henri Armand, imprimeur à Roubaix, avec lequel il alla prendre quelques chopes.

Dans la rue on rencontra le nommé Clément Fleury, tisserand à Roubaix, avec lequel, pour des motifs futiles, une querelle s'engagea.

Sidders ne distingua ni amis ni ennemis, et la même canne lui servit à frapper Armand et Fleury.

Sidders reconnaît les faits; ce n'est même que par son aveu que les coups portés à Armand lui sont attribués car Armand ne pourrait se croire victime de celui avec lequel il avait passé une bonne soirée, il en semble encore tout étahi.

2 mois avec sursis à Sidders.

UN EMPLOYÉ INFIDÈLE

Louis Van Gasser, 45 ans, était employé à la Bonne-Source, à Roubaix. Le 12 mai, il déroba une douzaine de mouchoirs d'une valeur de 3 fr 50. Le 20, il demanda qu'on livre à un client de fantaisie six chaises et un fauteuil et vendit le tout à son profit.

Les patrons de Van Gassen en étaient très satisfaits. C'était un employé modèle. Il a 10 agir dans un moment de folie. Les patrons ont retiré leur plainte.

Quinze jours avec sursis à Van Gassen.

DU FUMEUR

Joseph Bader, 45 ans, a dérobé tout ce nécessaire de fumeur : papier à cigarette, pipes, blaque, à tabac. Bader a de bons antécédents. Le tribunal lui inflige seulement cinq jours avec sursis.

L'UTILITÉ DE L'OCTROI

L'octroi est une institution bienfaisante.

Si ce n'est pas l'avis de tous, c'est au moins celui de Henri Florent. Chargé par son patron, M. Dewewer, marchand de charbons à Lesquin, de transporter du charbon, il reçut de son patron une certaine somme d'argent pour l'octroi. Cela ne lui suffit pas et il alla redemander à la mère de son patron l'argent de l'octroi. Ayant ainsi touché double somme, il s'enfuit avec le tout.

Florent a déjà volé des liqueurs au préjudice de M. Rotin, cabaretier à Lesquin.

Le prévenu fait défaut et est condamné à 4 mois et 1 jour de prison.

TENTATIVE DE RÉCONCILIATION

Edouard Lagache est brouillé avec son beau-frère, Léon Georges, tisseur, rue d'Ypres, à Armentières. Il voudrait se réconcilier. C'est très bien. Mais ses tentatives ne devraient pas avoir lieu pendant la nuit, même quand c'est la nuit de Pâques, surtout quand il est ivre et disposé à tout casser.

On devine que la tentative faite dans de telles conditions n'a pas eu d'autre résultat que de faire condamner Lagache à 16 fr. d'amende avec sursis pour bris de clôture, 11 fr. pour le pare nocturne et 5 fr. pour ivresse.

LES OUTRAGES AUX AGENTS

En voici un long dénié.

Cyrille Taghon, âgé de 24 ans, se présentait pour travailler le 17 avril au peignage Amédée Prouvost. On mettait à la porte un ouvrier ivre. Taghon ivre lui aussi, prit son parti et reçut les agents par des injures plus moins qu'élégantes. 8 jours de prison avec sursis.

Gustave Banchart n'a que 17 ans, mais il est précoce. Il a déjà été condamné à 20 jours de prison. Le 16 mai, il maltraitait sa mère. Le garde-champêtre de Fives qui voulait le faire cesser fut traité de crapule. Il voulut emmener Banchart au poste mais Banchart se révolte. 15 jours de prison.

Céline Dejardin a déjà été très souvent condamnée; elle est même expulsée.

La nuit du 31 mai au 1er juin, vers 1 h. 1/2, elle chantait à tue-tête, rue des Oyers, à Lille, en compagnie d'une de ses compagnes. Elle insulta l'agent qui voulait faire cesser ce concert et refusa de se laisser emmener au poste. 3 mois de prison.

UNE MAUVAISE RENCONTRE

Lucien Dufour, 20 ans, journalier, se promenait ces jours-ci à Lille demandant l'aumône.

Il s'adressa à un passant dont la mise lui parut sympathique. Hélas! il s'était fourvoyé, car le passant à mine sympathique était un agent de sûreté qui ne badina pas et le fit coffrer tout simplement.

Décidément, les rues de Lille ne sont plus du tout sûres.

Dufour en saura quelque chose puisque cette mauvaise rencontre lui coûte 48 fr. de prison.

LA FRAUDE

Narcisse Balle, 34 ans, peigneur, à Roubaix, qual de Dunkerque, pour exportations de trois chiens de forte race, le 1er juin, à Wattrelos. 2 mois et 500 fr.

Armand Fourlinnie, 30 ans, dégraisseur à Roubaix, Grand'Rue, a, le lendemain en compagnie d'un inconnu fugitif, essayé d'exporter six chiens de forte race, le 31 mai, à Tourcoing. 2 mois de prison et 500 fr. d'amende.

Deux mois de prison et 500 fr. à Jean Baptiste Breyn, 47 ans, journalier à Roubaix, pour fraude de 30 kilos de café vert, le 1er juin au Touquet.

AFFAIRES DIVERSES

Pierre Pastre, 35 ans, a quitté des œillets à Boneq. 8 jours de prison et 50 fr. d'amende.

Jules Hayert, 21 ans, 4 mois de prison pour affaire de mœurs.

Rachel Decleroq, 21 ans, expulsée de France y a rentré pour se marier. C'est l'excuse habituelle, 3 mois de prison.

FEUILLETON N° 9

AUTOUR D'UN TRONE

Par Edmond COZ

Lorsqu'Allan Thrymen, son travail terminé, se retournait vers Olaff et l'engageait à s'approcher davantage, il lui faisait avec calme, la démonstration passionnée du plan en relief qu'il venait d'achever, puis, il abordait le grand sujet.

Malgré tous ses efforts, le prince ne pouvait parvenir à l'amener à la question personnelle qui l'intéressait.

Comme toujours, d'ailleurs, il subissait la puissance suggestive de la parole d'Allan Thrymen, il oubliait la lutte que se livraient en lui les théories libertaires et le sang impérial! Il oubliait aussi que l'heure pendant laquelle on le laisserait se rassasier de ces théories, sans application matérielle, serait courte.

La vie intérieure d'Olaff était aussi troublée que sa vie extérieure semblait en apparence, tranquille.

Comme l'Empereur se l'était promis à lui-même, il ne témoignait à ses cousins nulle défaveur, mais ce qui constituait un effectif et pourtant un invisible changement dans l'existance intime de ceux-ci, c'était la gêne surveoue entre eux. Chacun sentait que son frère lui cachait un secret, et dans la crainte de la réciprocité des interrogations, ne gardait de questionner.

Witold savait qu'Olaff épouçait des opinions hardies; il les rattait sur le compte de ses tendances paradoxales bien connues de tous : en réfléchissant davantage, il aurait peut-être songé que ces opinions prenaient une portée plus dangereuse en raison de ce qu'il les laissait devantage.

Ainsi, chacun des trois princes suivait sa voie, droite ou oblique, s'acheminant vers l'avenir...

. . . . . .

En entrant un soir dans son cabinet de travail, vaste pièce située à l'extrémité de son appartement, Olaff aperçut un objet bizarre piqué à l'angle de son bureau.

C'était une longue épingle de forme triangulaire, surmontée d'un bouchon plat recouvert de cire rouge; en s'approchant il vit une enveloppe blanche, de dimension ordinaire que l'épingle fixait sur le bois.

Un tressaillement nerveux passa dans toutes ses fibres.

Avant d'ouvrir cette étrange missive, il avait deviné en partie quel en était le contenu.

D'une main, qu'il affermissait par un effort, Olaff détacha l'épingle, déplia la feuille de papier et lut ces mots :

« Ce soir, à onze heures, trouvez-vous à l'entrée de la rue de l'Ours rouge, quartier du Vieux Burg, on vous y attendra.

« L'Œuvre. »

La première impression de trouble passé, Olaff songea :

« Avec quelle audace, et quelle incompréhensible adresse ce message a été placé là!.. Les hommes ne se ménagent pas! Il ne me ménagerait pas... »

Longtemps, Olaff resta pensif, tenant avec lui-même cette consultation grave pendant laquelle on se demande, si oui ou non l'on va franchir ce pas, qui, dans la vie de tout homme, représente le Rubicon devant lequel César hardie de César hésitait.

Si ce billet eut contenu quelque menace, le fierté du prince l'eût empêché d'aller au rendez-vous, mais la missive étrangement parvenue, était un appel pur et simple qui n'exacerbait que la curiosité, ne surexcitait que l'intérêt.

Il devait d'ailleurs, ce dédommagement au peuple!... Il s'imaginait que ce lot de déclassés et d'ambitieux représentait le peuple! Il se devait à lui-même un acte d'indépendance en s'émancipant de ses attaches au pouvoir.

En s'émancipant de ses attaches au pouvoir! Il allait se placer dans les étreintes de l'oppression, de cette autocratie qui brise les forces de l'homme sous la meule de l'idée d'autrui, et fait payer le pseudo-égalité au prix exorbitant du plus sacré des biens : la liberté!

Alors, après le frissonnement causé par l'excessive audace des Frères, le prince s'enthousiasma pour cette même audace!

A dix heures et demie, Olaff sortit par un escalier de service : dans une émulation d'imprudence, il se contenta de relever le haut collet de son pardessus, ce qui, d'ailleurs, ne le distinguait nullement des rares passants qu'il croisait sous l'âpre bise.

N'ayant jamais parcouru à pied les anciens et pauvres quartiers de la ville, le prince eut quelque peine à s'orienter, et dut, plus d'une fois, demander son chemin aux agents disséminés. Au bout de vingt minutes, il atteignit l'endroit indiqué.

La rue était absolument déserte. Était-il arrivé trop tôt ou trop tard? A la lueur vacillante d'un réverbère, Olaff tira sa montre, elle marquait exactement onze heures.

Une pensée lui vint, subite. Aurait-on osé le mystifier?

Le sang impérial se révolta.

Ou bien... ceux qui l'avaient convoqué avaient-ils été arrêtés?

A quel point les Frères étaient-ils suspects et surveillés?

Il ne lui convenait point de le savoir...

Tout à coup, un bruit de persienne s'entr'ouvrant se fit entendre, dans une maison délabrée.

Deux minutes plus tard, un homme de taille moyenne, à la barbe roussâtre, sortit par une porte étroite. Il passa près d'Olaff et murmura : « Suivez-moi... à quinze pas! »

Le prince marcha derrière son guide; tous deux parcouraient un dédale de rues, bordées de demeures sombres, aux fenêtres éteintes, la lumière tardive eut été un luxe pour les habitants miséreux.

Chaque fois que le regard d'Olaff se portait en haut, il apercevait les tours carrées, massives du vieux Burg, silencieux, lui aussi, pendant le sommeil de la garnison.

Sur la terrasse longue, au-dessus des remparts, le factionnaire en armes, allait et venait, sans doute, veillant.

Un souvenir revint à la mémoire du prince.

Il y avait cinq mois de cela, un des aides de camp d'Haindrich VII, promu au grade de colonel, prenait le commandement de son régiment, caserné au Burg.

Pour marquer sa faveur spéciale, l'empereur avait chargé son neveu de présider cette cérémonie militaire.

Son Altesse reçue à l'entrée de l'esplanade par le corps d'officiers, le nouveau chef en tête, précédée de l'étendard avait été conduite, au son de l'hymne impérial, dans la salle d'honneur...

Maintenant, son Altesse longeait, fuyant les regards, le pied de ces murailles contre lesquelles s'incrustaient, étagées, des maisonnettes et des jardins étroits...

Où allait-il, le prince Olaff, qui peu de mois auparavant représentait le pouvoir souverain aux yeux de l'armée, l'intense expression du pays, dans la forteresse du vieux Burg, élevée par ses aïeux pour la défense de la capitale.

Il allait vers ceux qui voulaient saper le pouvoir, détruire l'autorité, protectrice de l'ordre, anéantir l'armée. Il y allait par une voie ténébreuse, dans la demi inconscience d'une âme envahie par de redoutables curiosités, froissée par des rancœurs vouies...

Il allait vers les compagnons de l'Œuvre, non avec le geste qui arrête le flot montant de la haine, non avec la parole qui fait justice des calomnies; non comme le défenseur né de la souveraineté nationale, acclamée par le frémissement populaire qui accompagnait les acclamations, et le plébiscite suprême qui avait été le bouclier de l'Empire, contre l'ennemi!

Il y allait en adversaire du chef de l'Etat, qui aimait le peuple, il y allait par conséquent en adversaire du peuple, ébranlant attaché à la race de Tchernoff, dont le nom évoquait toutes les gloires du pays!... Il marchait contre l'indépendance de la nation et de l'empereur menacée par des entreprises sectaires.

CHAPITRE III

Le guide d'Olaff s'était arrêté devant une entrée basse, cintrée de pierres, atteignant à peine la hauteur d'un homme de taille moyenne.

Le prince dut se courber pour suivre l'inconnu qui, prenant une clé, dans un creux de la muraille ouvrit une porte de bois épais.

Il avait tiré, pour procéder à cette opération, une lanterne sourde, cachée sous son manteau.

(*A suivre*)

CHOCOLAT D'AIGUEBELLE
POUR CACAO ET PUCE
Fabriqué par Ses A. TRAPPENARD, à Aiguebelle (Drôme)
Dépôt : J. GIRARDIN, Rue Nationale, LILLE